

PROCES VERBAL de la séance du CONSEIL MUNICIPAL du mercredi 26 octobre 2016 à 20h30

Secrétaire de séance : Louis BOCCHINO

Présents (7) : Brigitte BIENASSIS, Louis BOCCHINO, Isabelle CAVALLO, Gilles CERUTTI, Xavier DELAPORTE, Roselyne FONSECA, Sébastien SAULE.

Absents (0) :

Absents excusés (3) : Thida AO, Elsa CHARRIER, Christophe ERROUET

Pouvoirs (2) : de Thida AO à Isabelle CAVALLO – de Christophe ERROUET à Xavier DELAPORTE

Quorum : atteint

1. Approbation du Procès-verbal de la séance précédente

Date du conseil municipal	Votant	POUR	CONTRE	ABS	Adopté ou rejeté
Procès-verbal de la réunion du conseil municipal du 28/09/2016	9	9			Adopté

Les conseillers absents lors des réunions dont le Procès-Verbal est mis à l'approbation s'abstiennent, ils ne peuvent se prononcer sur la conformité du Procès-Verbal avec le déroulement de la séance.

2. Délibérations

DCM66 - Communauté de communes Cœur de Chartreuse : modification des statuts dans le cadre de la loi NOTRe

La loi portant nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRe) du 7 août 2015 prévoit un certain nombre de transferts de compétences des communes aux communautés dès le 1er janvier 2017, soit à titre obligatoire, soit à titre optionnel. Il en résulte une obligation de procéder à la mise en conformité des statuts de la Communauté de Communes Cœur de Chartreuse avant le 31 décembre 2016 au plus tard (délai de délibération des communes compris). A défaut, la Communauté de Communes Cœur de Chartreuse devra exercer l'intégralité des compétences prévues aux articles L.5214-16 et L.5216-5 du CGCT. Il y a lieu de valider ces modifications statutaires.

VOTE : Votants : 9 Pour : 9 Contre : 0 Abstention : 0 **ADOPTÉE**

DCM67 - Personnel : tableau des emplois

Il s'agit de mettre à jour le tableau suite à la modification de la quotité de travail de l'agent du transport scolaire validé lors de la dernière séance du conseil municipal.

VOTE : Votants : 9 Pour : 9 Contre : 0 Abstention : 0 **ADOPTÉE**

DCM68 - Personnel : Risques statutaires : convention avec le centre de gestion de la fonction publique territoriale

Suite à son appel d'offre, le Centre de Gestion de la Savoie est en mesure de proposer une convention pour la prise en charge du risque statutaire suivant deux taux de cotisations possibles. La Maire propose de retenir le taux le plus bas (3,95%) sans incidence pour les agents et permettant une économie de 3 000 € sur les cotisations sociales.

VOTE : Votants : 9 Pour : 9 Contre : 0 Abstention : 0 **ADOPTÉE**

DCM69 - Association des plateaux des fermes de Chartreuse : avenant DCM69

Suite à la mise à disposition de l'AADEC d'une salle de l'ancienne maternelle (33,7 m²) loué à l'association des plateaux des fermes de Chartreuse, l'espace dédié à cette association est passé donc de 120 m² à 86 m². Il est proposé d'ajuster le loyer en conséquence : 360 €/an (90 €/trimestre) au lieu de 500 €/an.

VOTE : Votants : 9 Pour : 9 Contre : 0 Abstention : 0 **ADOPTÉE**

DCM70 - Appartements communaux – taxe d'enlèvement des ordures ménagères

Suite à l'instauration de la TEOM, il s'agit de facturer aux locataires leur part de TEOM maintenant réglées par la commune avec la taxe foncière.

VOTE : Votants : 9 Pour : 9 Contre : 0 Abstention : 0 **ADOPTÉE**

DCM71 - Communauté de communes Coeur de Chartreuse – convention bébébus

Il s'agit de renouveler la convention avec la CCCC pour l'activité bébébus dans la Maison Hermesende et de prévoir une tacite reconduction.

VOTE : Votants : 9 Pour : 9 Contre : 0 Abstention : 0 **ADOPTÉE**

DCM72 - Association AADEC – convention de mise à disposition de locaux

Il s'agit d'établir une convention entre l'AADEC et les communes de St Pierre d'Entremont Savoie et Isèrelesère pour organiser l'usage des locaux communaux par cette association dans le cadre des activités qu'elle organise. Cette convention prévoit la refacturation des frais de ménage quand les activités proposées par l'AADEC donnent lieu à tarification aux usagers.

VOTE : Votants : 9 Pour : 9 Contre : 0 Abstention : 0 **ADOPTÉE**

DCM73 - CCCC – convention instaurant la Redevance spéciale ordures ménagères

Il s'agit de valider la convention avec la CCCC fixant les montants de la redevance d'enlèvement des OM produits par d'autres producteurs que les ménages.

Cette redevance spéciale s'applique à tout producteur soumis à la TEOM et présentant plus de 1320 litres de volume de bacs par semaine à la collecte ou tout producteur non soumis à la TEOM dès le 1er litre produit.

VOTE : Votants : 9 Pour : 9 Contre : 0 Abstention : 0 **ADOPTÉE**

S Saule rencontrera M Régis Marie pour voir comment réduire les déchets du marché.

DCM74 - Contentieux V ROBERT – désignation de l'avocat

V Robert a contesté le permis de construire de M Calligaro au tribunal administratif. Il s'agit de donner pouvoir au maire pour désigner M^o DURAZ, avocate, qui assurera la défense de la commune.

VOTE : Votants : 9 Pour : 9 Contre : 0 Abstention : 0 **ADOPTÉE**

DCM75 - MSAP – convention avec la Poste, quatre opérateurs et la commune

Il s'agit de valider la convention à intervenir entre la Poste, les quatre opérateurs et la Commune prévoyant la création de la MSAP dans les locaux du bureau de poste.

VOTE : Votants : 9 Pour : 8 Contre : 0 Abstention : 1 (Roselyne Fonseca) **ADOPTÉE**

DCM76 - SIVU de la station de St Pierre de Chartreuse le Planolet – participation financière aux forfaits de ski des élèves habitant la commune

Il s'agit de prendre en charge 47 euros sur les 60 euros du forfait annuel par enfant habitant la commune et scolarisé à l'école communale.

VOTE : Votants : 9 Pour : 9 Contre : 0 Abstention : 0 **ADOPTÉE**

DCM77 - Motion de soutien de l'appel pour les migrants

Il s'agit de soutenir l'appel pour les migrants « si nous fermons la porte, c'est nous que nous enfermons ! ».

VOTE : Votants : 9 Pour : 9 Contre : 0 Abstention : 0 **ADOPTÉE**

3. Sujets à traiter :

- **Travaux et projets en cours**
 - **Bâtiment Notre Dame - Sous station de chauffage** : réception réalisée.
 - **Traversée du Bourg** : le marché est à valider. Une réunion de lancement avec Alpes Etudes et l'entreprise sera organisé rapidement pour lancement des travaux.
 - **Bâtiments communaux vacants** : 3 pistes en cours. Prochaine réunion le 2 nov.
 - Atelier de transformation : un questionnaire a été envoyé aux agriculteurs
 - Sentiers thématiques : réunion le 2 nov. L'objectif est d'identifier des circuits de 1 à 3h autour accessibles à partir du bourg.
 - Logements : contact pris avec une structure qui accompagne les projets d'habitat partagé.
- **Comptes rendus des réunions communales**
 - Commission électorale : mise à jour annuelle
 - Commission finances : l'avancement est correct en fonctionnement, en investissement les principales opérations n'ont pas été réalisées.
 - Commission du personnel communal : Mise en place du nouveau régime indemnitaire le RIFSEEP au 01/01/2017. Préparation des entretiens professionnels.
 - Commission développement durable : voir ci après.
 - Commission urbanisme : examen du bâti par secteur pour préparer le PLUi.
- **Comptes rendus des réunions intercommunales**
 - CCCC – commission aménagement et commission agriculture forêt et patrimoine : présentation du diagnostic agricole
 - CCCC – commission jeunesse
 - CCCC – projet de territoire – atelier élus : 6 conseillers présents
 - CCCC – réunion publique sur les migrants : 100 participants. Bons échanges d'expérience.
 - CCCC – commission énergie : présentation du TEPOS et des projets à financer dans le cadre du TEPCV. Accompagnement des particuliers pour les économies d'énergie.
 - CCCC – réunion publique – diagnostic du PLUi – 40 personnes présentes
 - CCCC – commission enfance : bilan des crèches et bébébus.
 - CCCC – congrès des intercommunalités à Strasbourg. Débats et ateliers intéressants.
 - SIAGA – présentation du projet d'aménagement des berges du Guiers : passerelles, amont du Pont Vaganay, ressaut sur le Cozon derrière la poste, aval de la confluence.
 - CCCC – commission lien avec le territoire. Pas présent.
 - CCCC – commission économie : présentation de la Maison de l'Emploi.
 - CCCC – CLETC : répartition des coûts du PLUi et schéma eau et assainissement.
 - Syndicat du Thiers – comité syndical
 - PNRG – bureau et comité syndical
 - Syndicat du collège. Les délégués transmettront les documents préparatoire des réunions en mairie dès réception.
- **CCCC/PLUiH et projet de territoire**
- **Conseil des hameaux : compte rendu**

61 habitants présents au total sur les 5 conseils de hameaux. Retours sur les différentes réunions par les animateurs. Le thème d'avril 2017 sera la réserve naturelle et la chasse.
- **Bulletin les clés de la Tour : articles à rendre pour le 24 novembre**

Edito sur les villes ou villages en transition. Proposition d'articles : travaux maison Hermesende, compte rendu des conseils de hameaux sur le projet de territoire, ACCA dans la salle Jeanot Mariette, éclairage public, recensement 2017, baux agricoles, annonce habitat partagé et recherche d'éleveur pour entretien parcelles communales, modifications du tarif de l'eau des bassins, SPANC, TAP ...

- **Séminaire du conseil municipal** : Date à définir pour que tous les élus soient présents.
- **Jardin partagé aux Bandet** : Lors du conseil de hameaux des Bandet, quelques personnes ont à nouveau abordé ce sujet pour dire leur mécontentement. Cet avis n'est pas majoritaire. Un point sera fait avec l'association pour relancer cette activité dans de meilleures conditions et la valoriser (étoffer le nombre de pratiquants, expérimentation de semences anciennes, ...).
- **Veille sociale**
- **Colis de Noël** : Isabelle Cavallo et L Bocchino.
- **Projet de cantine en cuisine locale** : le questionnaire est prêt à être diffusé aux parents. Visite de la cantine de St Just de Claix prévue le 23 nov.
- **Cérémonie du 11 novembre** : Les enfants de l'école chanteront quelques chansons, lâcher de pigeons voyageurs, exposition par « Mémoire des Entremonts ».
- **8 octobre « le jour de la nuit »** : L'extinction s'est bien passée à 20. L'observation du ciel n'a pas eu lieu car ciel couvert. Pour la prochaine fois, proposition de s'installer à l'arrière de l'EMA et prévoir des transats pour un meilleur confort d'observation.
- **Commission développement durable**
 - Eclairage public : l'extinction sur 6 mois en 2015 a permis de réduire de 23% les consommations annuelles dans les hameaux concernés. Ce qui réduira seulement de 22% au total sur l'année car le bourg représente 46% des consommations totales : proposition d'extinction dans le bourg du dimanche au jeudi de minuit à 5h, ven et sam de 1h à 5h. A prévoir au printemps 2017 après sensibilisation des habitants.
 - Dispositif C3E : I Cavallo ira à la formation ASDER pour collecter des idées pour informer et sensibiliser les usagers des locaux. Des thermomètres seront installés dans les locaux associatifs et la mairie.
 - Pâturage : recherche d'éleveur de moutons pour entretenir les parcelles communales.
 - Bâtiments communaux : 3 projets prêts : isolation des toitures, production l'électricité sur le toit du CTM et réfection de l'éclairage public.
 - Centrales villageoises : présentation de la centrale villageoise du Grésivaudan à la prochaine réunion de la commission énergie CCCC le 14 nov.
- **Syndicat du Thiers - bassins**

Le syndicat du Thiers a décidé de facturer les abonnements des bassin et les consommations > 5000 m3/an/bassin. 18 bassins sur la commune soit 1120 € en abonnement. Faire le point des bassins qui peuvent être fermer pour réduire cette facture.
- **Chartreuse énergie** - R Jacquet souhaite arrêter son activité. La CCCC et le SEDI travaillent sur un scénario de reprise impliquant les collectivités, les privés, les citoyens. Les communes pourraient reprendre les réseaux et assurer leur entretien moyennant redevance versée par l'exploitant de la chaufferie.
- **Associations / Maison Hermesende** : certains auto-entrepreneurs n'ont toujours pas rejoint d'association. Le conseil municipal décide de facturer aux auto-entrepreneurs (non intégrés à une association à ce jour) les créneaux qu'ils ont utilisés en 2015/2016 suivant le barème prévu par la délibération du 2 juillet 2014. Cette disposition est reconduite tant que ces auto-entrepreneurs effectuent leur activité sous ce statut.

4. Délégations du conseil municipal au maire

Droit de préemption : Pas d'exercice du droit de préemption urbain sur les DIA : Les Tardys : parcelles B1680-2131-2137, Les Grattiers : parcelles B817-1645, Les Clarets : parcelle B1173, Chef-Lieu Bazinière : parcelle B384-496.

5. Courriers divers

- Syndicat du Thiers : représentant des communes au comité syndical.
- Assemblée Générale Savoie Solidarité Migrants le 3 nov. I Cavallo y assistera.
- Comité consultatif du SDIS – 9 Novembre à 18h30 au CSP de Chambéry. L Bocchino y assistera.